

LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Notaire David CABRIT, de Montjézieu, période 1645, coté 3E15781, AD Lozère, relevé par Jerome Cuchet

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
753	1645/10/18	Testament	Moriès (le Pin)	Blanc Ysabeau	Testament d'Ysabeau Blanc, femme de Guillaume Mazot de Moriès, paroisse du Pin, laquelle malade et alitée, déclare vouloir être enterrée au cimetière de l'église paroissiale du Pin, au tombeau de son mari. Elle lègue à autre Ysabeau, sa soeur et filleule, une robe corset, due par son frère Ambert Blanc, à Ysabeau Rogier, sa nièce des Bondons, une robe neuve et un collier, à son mari donne la somme de 108 livres. Ce dernier devra payer ses honneurs funèbres. Elle désigne héritier universel, son frère Ambert Blanc. Fait à Moriès, maison dudit Mazot.	
765	1645/11/27	Contrat de mariage	Reilles, Montjézieu	Jouve Jean, tisserand Valat Ysabeau	Contrat de mariage entre Jean Jouve, tisserand de Reilles, paroisse de Salmon, fils de feu Jean et d'Antoinette Guiral d'une part et honnête fille Ysabeau Valat, fille de Etienne et d'Antoinette Bonnieu. Jean Jouve est assisté de son frère Jean vieux et Ysabeau, de son oncle maternel, Jean Deltour, maître tailleur. Antoinette Bonnieu donne à sa fille, la moitié de tous ses biens. Elle se réserve le droit de donner de ses biens à son fils Guillaume Valat et lui donne notamment la somme de 36 livres, un coffre en noyer fermant à clef qui fut de feu Etienne, le tout payable quand il aura 25 ans ou lorsqu'il se mariera. Jean Jouve devra dans un an, remettre la somme entre les mains d'un homme solvable. Elle se réserve en outre le droit de tester et d'être maîtresse des biens usufruitiers. Les futurs ne devront faire qu'un pot et un feu avec elle, ils devront la nourrir et la vêtir. Elle reconnaît avoir reçu de son futur gendre, la somme de 80 livres, y compris les 36 livres dus à Guillaume Valat. Fait à Montjézieu, maison de ladite Bonnieu, soussigné Deltour	
0752	1645/10/00	Obligation	Reilles (Salmon)	Jouve Pierre Jouve Catherine	... Catherine Jouve, fait quittance à son frère Pierre de la somme de 26 livres, tant en blé qu'en argent, une robe de drap de maison, une couverture laine, et 2 linceuls, pour la constitution qu'il lui a faite à l'occasion de son mariage reçu Me Boissonade, notaire de Montjézieu, le 24/11/1610. Fait à Reilles, soussignés Guillaume Besset et Jean Cabrit.	il manque la première page

Me Cabrit, Montjézieu 3E15781
1645

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
760	1645/11/15	Achat	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Joyer Pierre, tisserand	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, vend à Pierre Joyer, tisserand de Montjézieu, une partie de vigne au terroir des Yzartels pour le prix de 56 livres. Fait à Montjézieu, au château	
755	1645/11/07	Echange et permutation	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Azam Antoine Cahuzac Jean	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, échange avec Antoine Azam et Jean Cahuzac, beau père et beau fils, une petite vigne aux appartenances des Reynets, relevant de sa directe, sous la censive annuelle d'un tiers de coupe d'avoine, contre un tronçon de vigne aux mêmes appartenances. La vigne cédée par Azam et Cahuzac étant de plus grande valeur, le sieur de Montjézieu paye en sus la somme de 8 livres. Fait à Montjézieu.	
770	1645/12/11	Nouveau bail	Montjézieu, Chirac	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Flatet François	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, donne à nouveau bail à François Flatet, maître tisserand de Chirac, un chasal de maison ruinée sise à Chirac, quartier de la place, pour la somme de 20 livres, sous la censive d'une coupe avoine. Fait à Chirac, maison de Charles Giscard, soussignés Me Foulcarand Bastide, notaire royal, Antoine Montbel, marchand et Guillaume Bessest.	
764	1645/11/19	Achat	Montjézieu, Busses	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Ségalla Pierre, laboureur	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, vend à Pierre Ségalla, laboureur de Busses, une maison de haut en bas, de 2 étages, l'étage bas vouté et une partie de bassecour, pour le prix de 335 livres. Fait à Montjézieu.	
756	1645/11/07	Achat	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Crespin Jean, tisserand	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, vend à Jean Crespin, tisserand de Montjézieu, une vigne neuve sise à Montjézieu, au terroir des Yzartels (le seigneur de qui relève la vigne n'est pas désigné), pour la somme de 86 livres. Fait à Montjézieu.	

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
757	1645/11/08	Arrentement	Montjézieu, Chirac	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Rochier Antoine, bourgeois	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, arrente à Jean Rochier, bourgeois de Chirac, les rentes et revenus qu'il prend à Chirac, savoir; la maison de lou Grunel, la chambre de la tour, le pré des landes, les rentes et censives de Panadette qu'il prend au mandement de Chirac, les droits seigneuriaux et droits de ban et en la paroisse de saint Bonnet, les censives de la Rouvière et généralement tous les droits qu'il prend à Chirac, se réservant la moitié des lods ainsi que les censives qu'il prend habituellement aux Salelles. L'arrentement est conclu pour 5 ans et la somme de 550 livres. Soussignés Rochier, Deliane et Cabrit.	
761	1645/11/15	Achat	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Couderc Guillaume	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, vend à Guillaume Couderc de Montjézeu, une partie de vigne au terroir des Yzartels, pour le prix de 76 livres. Fait à Montjézieu, au château.	
758	1645/11/15	Achat	Montjézieu	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Deltour Jean	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, vend à Jean Deltour de Montjézieu, une vigne sis à Montjézieu, terroir des Yzartels, pour le prix de 75 livres. Fait à Montjézieu, au château	
762	1645/11/17	Achat	Montjézieu, Busses	Jurquet (de) noble Jean, sieur de Montjézieu Recoulin Pierre, laboureur	Noble Jean de Jurquet, sieur de Montjézieu, Coupadel et autres lieux, vend à Pierre Recoulin, laboureur de busses, une partie de maison fougagne appelée la Salle, avec partie de Courtiol, pour la somme de 100 livres. Fait à Montjézieu.	
767	1645/11/29	Testament	Montjézieu	Rivière Antoine, hôte	Testament d'Antoine Rivière, hôte de Montjézieu, époux de Marguerite Lacas, lequel malade et alité, déclare vouloir être enterré au cimetière de l'église paroissiale de Salmon. Il lègue à son fils Etienne, la somme de 150 livres, une paire de métier à faire des cadis, et 2 linceuls payable lorsqu'il sera d'âge compétent. A sa fille Catherine, il donne, quand elle aura 25 ans ou qu'elle se mariera, une crotte de maison acquise par lui de noble Jean de Jurquet sieur de la Rouquette, 100 livres, une robe, 4 linceuls, un chaudron de cuivre et un seau. A l'enfant que sa femme pourrait avoir dans son ventre, si c'est un fils, la somme de 150 livres, 4 linceuls et un métier à faire des cadis, si c'est une fille, la même somme et une maison comme à Catherine. Il nomme héritière universelle sa femme Marguerite Lacas, lui léguant la somme de 487 livres 12 sols en obligations, 1 sétiers, 1 coupe et 1 mitadenc de froment, 1 sétiers de seigle, une pièce de cadis. Fait à Montjézieu, dans la maison de la chapelle Notre Dame où habite ledit testateur, soussignés Me Antoine Andrieu, prêtre et curé du Pin, Antoine Boulet, maître apothicaire de la Canourgue.	

Me Cabrit, Montjézieu 3E 15781

1645

Photos	dates	acte	lieux	protagonistes	résumé de l'acte	observations ou compléments
771	1645/12/18	Testament	Busses (Salmon)	Vigné Marguerite	<p>Testament de Marguerite Vigne, fille de feu Guillaume et de Marie Vidal du village de Busses, paroisse de Salmon, laquelle, malade et alitée, déclare vouloir être enterrée au cimetière de l'église paroissiale de Salmon, au tombeau de ses prédécesseurs. Elle lègue à sa soeur Anne Vigne, la somme de 60 livres, payable lorsqu'elle se mariera, à son frère Jean, la somme de 30 livres, à sa nièce et filleule, Marie Vigne, la somme de 20 livres payable à son mariage. A son autre nièce, Jeanne Carlac, la somme de 15 livres, payable à son mariage ou à ses 25 ans. Elle nomme héritière universelle, sa soeur Catherine, femme de Pierre Carlac de Busses. Fait à Busses, dans la maison des Carlac où la testatrice git malade.</p>	